

Baptême de deux filles en 1765, Jeanne et Marie Rose Maury, à deux mois d'intervalles déclarées par le même couple Raymond Maury et Rose Jalabert?

- il semblerait que les deux sœurs n'ont pas la même mère (impossibilité biologique), sauf si elle n'ont pas été baptisées en même temps. Ça pourrait s'expliquer si l'une d'elles était très malade à la naissance et qu'on a dû la baptiser "en urgence" alors qu'on aurait attendu pour l'autre. Ce n'est pas impossible mais assez peu probable. C'est le seul cas possible où les deux sont bien sœurs.

Un deuxième baptême 2 mois après la naissance me paraît très peu probable. La première née, Jeanne, si elle avait eu un problème de santé à la naissance elle c'est bien rétablie. Il n'est pas noté « danger de mort ». Sauf erreur, elle a épousé Joseph Lignon le 12 Novembre 1783 à Cabrerolles à l'âge de 18 ans.

- si elles n'ont pas les mêmes parents qui sont donc ceux-ci ? On peut quand même supposer que pour l'une des deux les parents sont bien ceux indiqués (mais pour laquelle mystère ??)

Mystère ?? Je propose cependant que la première née, Jeanne, est la fille du couple.

- si on suppose qu'elles ont le même père, qui est donc la mère ? Peut-être une jeune enfant des parents (ceux-ci étant mariés depuis 17 ans ils ont pu avoir des enfants filles précédentes), piste à vérifier donc Ce serait un cas d'inceste père-fille et le lien familial entre les deux serait tante et nièce.

Cette situation est tout à fait possible. Marie est née le 20 Octobre 1751, elle est très jeune mais a presque quatorze ans à la naissance de Marie Rose le 3 Août 1765. Mystère là aussi ??

- mais ça peut aussi être n'importe quelle femme de leur voisinage (parente, voisine, mariée ou non). Dans ces cas elles sont demi-sœurs (même père).

Ça peut ??

- enfin peut-être que la mère est une autre femme de la famille (la jeune fille de ci-dessus par exemple) mais pas le père (jeune homme du village et naissance hors mariage). Dans ce cas le lien serait demie-tante et demie-nièce

Peut-être ??

Bon ça fait beaucoup de pistes. Pour progresser il faudrait donc :

- étudier la fratrie

Liste (non exhaustive ?) des enfants du Couple Pierre Maury et Rose Jalabert

1748	<i>Mariage Pierre Maury - Rose Jalabert</i> <i>3 Septembre 1748 à Cabrerolles (Hérault)</i>	<i>Parents</i>
1749	<i>Naissance Raymond Maury</i> <i>20 Avril 1749 à Cabrerolles</i>	
1751	<i>Naissance Marie Maury</i> <i>20 Octobre 1751 à Cabrerolles</i>	
1753	<i>Naissance Jean François Maury</i> <i>29 Septembre 1753 à Cabrerolles</i>	
1756	<i>Naissance Catherine et Marie Rose Maury</i> <i>6 Mai 1756 à Cabrerolles</i>	
1759	<i>Naissance Jean Maury</i> <i>27 Juillet 1759 à Cabrerolles</i>	
1765	<i>Naissance Jeanne Maury</i> <i>6 Juin 1765 à Cabrerolles</i>	
1765	<i>Naissance Marie Rose Maury</i> <i>3 Août 1765 à Cabrerolles</i>	

- regarder les parrains et marraines, ça peut donner des indications (le père ou la mère peuvent être parmi eux)

Côté marraine, Jeanne Boyer, comme cela a été dit, porte le même nom que le curé. Elle serait mariée à Jacques Valette de Saint-Nazaire-de-Ladarez (petit village tout près de Cabrerolles) le 31 Août 1765. (non confirmé). Décédée le 26 Janvier 1800.

A ce jour je n'ai pas trouvé de liens avec le curé ??

André nous dit « Je vois difficilement la marraine d'une des filles être la mère car le baptême étant célébré dans les jours suivant la naissance, la mère n'est quasiment jamais présente alors que la marraine est très souvent présente. »

Je n'ai pas encore regardé du côté du parrain.

- voir le comportement du curé (en regardant d'autres actes) qui semble complice ou qui pourrait être directement impliqué (comme père)

Pas de comportements différents de la part du curé Boyer sur les autres actes. La seule différence observée est qu'il est présent aux obsèques de Marianne Boyer le 2 Avril 1780 à Cabrerolles et l'acte est signé de deux curés. Sa signature et celle de Guy Curé que l'on retrouve à ses propres obsèques. On peut penser qu'il a été assisté par un second curé et donc la personne décédée serait une proche du curé Boyer ?

Tous les autres actes, précédents et suivants, sont signés uniquement par le curé Boyer.

Il a officié jusqu'à fin 1781, ses obsèques le 10 Août 1782.